

# PLAN GUIDE MOBILITE

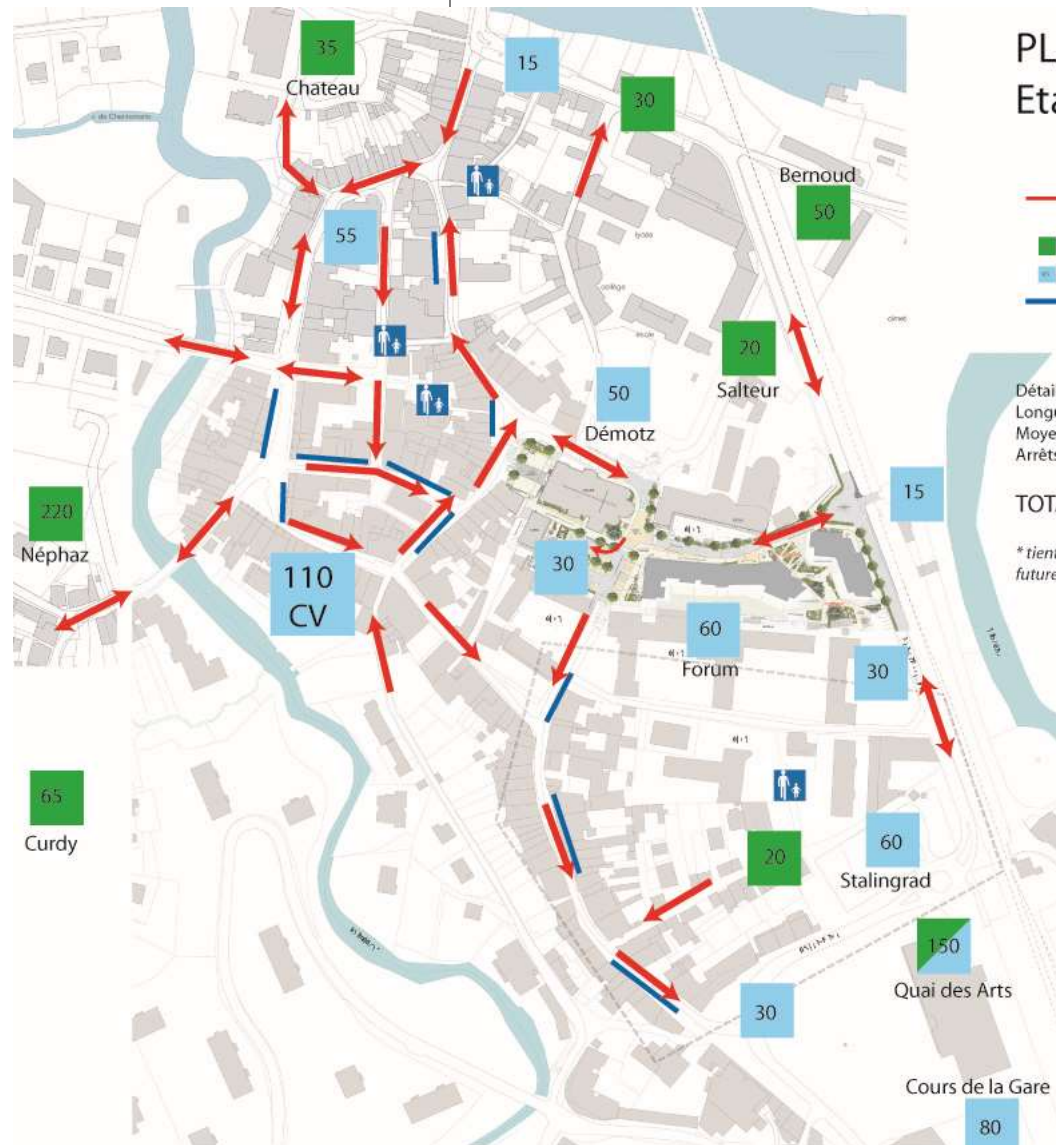


## ETUDE DES SCENARIOS

# ETAT ACTUEL

## OBJECTIFS

- Faire mieux cohabiter les usagers, sécuriser les déplacements...
- Anticiper la venue de nouveaux habitants, leurs besoins, travailler sur de nouvelles liaisons...
- Réfléchir aux sens de circulation : carrefours, sens uniques, accès Gare...
- Favoriser les accès aux lieux de stationnement.
- Revoir l'offre en stationnement et mieux cibler les attentes.
- Améliorer le jalonnement depuis l'extérieur, donner un nom aux parkings sur le jalonnement.
- Intégrer et requalifier certains espaces publics majeurs.
- Mettre en place un maillage d'itinéraires apaisés pour les modes actifs.
- Améliorer globalement la signalisation/signalétique (tous usagers).



## PLAN GUIDE MOBILITE Etat des lieux

- Sens de circulation actuels
- Stationnement longue durée (>1h30)
- Stationnement moyenne Durée (<1h30-ZB)
- Arrêts minutes (20 min)

Détail stationnement  
Longue durée : 800 places  
Moyenne Durée : 450 places  
Arrêts Minutes : 85 places

TOTAL CV : 1335 places\*

\* tient compte du Parking Rev. Simond (30 Places) réouvert et l'offre future du projet Forum (60 places) en construction.



■ 200  
Secteur Arrière Gare





**Objectifs :**

Accueillir.  
 Apaiser.  
 Favoriser et renforcer la fréquentation du Centre.

**Principes :**

Conserver les habitudes actuelles, mais dissuader les usagers d'emprunter Montpelaz.  
 Aménager le réseau de places, placettes et voiries qui se connectent entre elles.

**Dans les faits...**

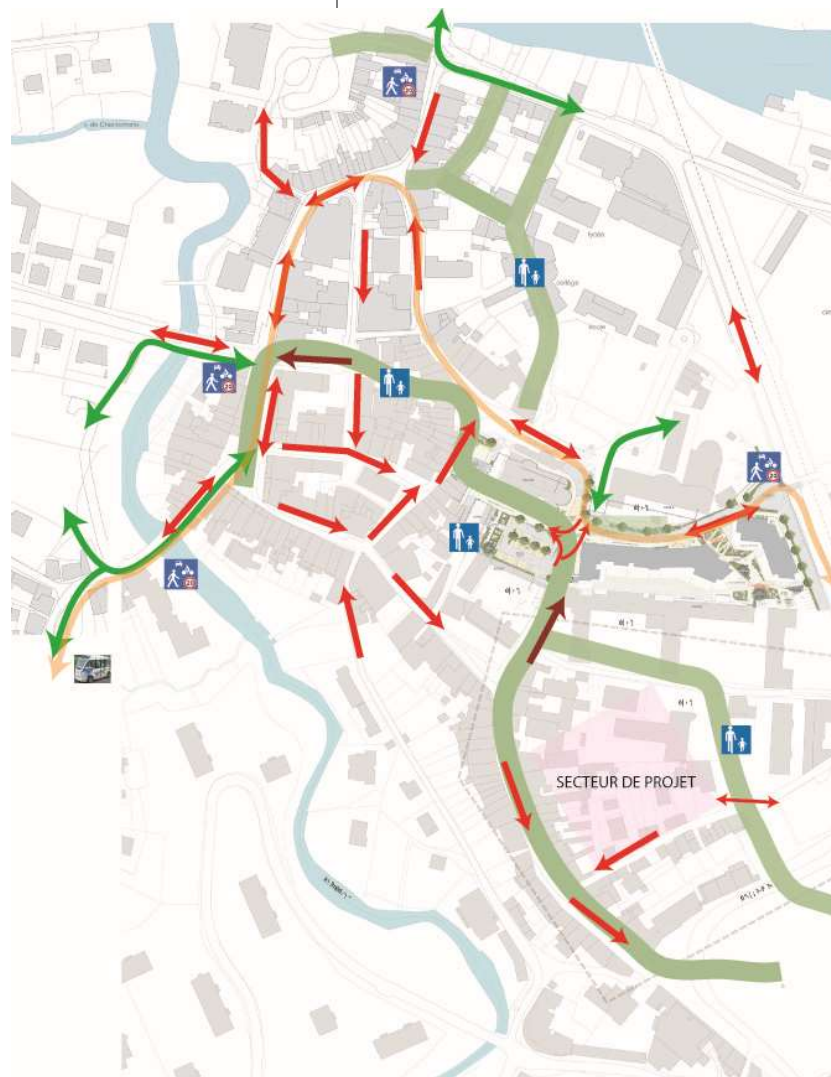
On inverse le sens de la Rue Ch. de Gaulle Sud entre d'Hauteville et Parking Révérend Simond.  
 On piétonnise partiellement la Place de la Mairie (Zone de Rencontre contrainte).  
 On valorise les accès par E. André en Voiture (signalétique), on réfléchit au maintien des Rues des Boucheries et des Remparts en sens entrant, à défaut, on ne favorise cet usage (étroitesse, flux piétons...).

**Conséquences - Commentaires**

Les trafics sont apaisés sur Montpelaz. L'accès par E. André est renforcé mais aucun impact sur les Rues Montfort ou Centrale. La Rue du Repos fonctionne mieux en Sortie car le nouveau Giratoire (construit en 2019) rendra aisé ce mouvement.

L'offre en stationnement fonctionne comme aujourd'hui sans aucune contrainte d'accès. Elle doit être renforcée, à Moyen Terme, pour répondre à la demande.

Cette Solution permet à plus long terme une piétonisation de la Rue Montpelaz si souhaité (Scénario 5).



## PLAN GUIDE MOBILITE Scénario 1

- Sens de circulation inchangés
- Sens de circulation modifiés
- Navette urbaine/ligne de TC déviée
- Rabattement des piétons
- Axe majeur des piétons (Site Propre/Zone 20)

**BILAN STATIONNEMENT**

Places supprimées : 45 + 30\* soit 75  
 Places à créer : 200

\* impact Scénario et projet "ilot des Tours"



**Fiche technique :****1- Voirie :**

Inversion du sens de Ch. de Gaulle entre Montpelaz/d'Hauteville et Parking Révérend Simond.

La Rue Montfort passe en sens unique pour clarifier les usages et conforter la liaison piétonne vers l'Ouest et le Parking de la Néphaz.

Méthode : Arrêté de Voirie, et mise en place de signalisation de police.

**2- Stationnement :**

Suppression de places de stationnement pour aménager la Zone de Rencontre et les espaces partagés :

- Rue de la Mairie : 17 places (maintien de 2 places PMR et 1 Place Livraison).
- Rue Montfort : 4 places.
- Rue Montpelaz : 10 places (maintien 4 arrêts minutes, 1 place PMR et 1 place livraison).
- Parking des impôts : nouvel espace public sur axe piéton. Suppression de 13 places.
- Création de 10 places de stationnement pour les vélos.

Total 45 places supprimées + 30 places dans le secteur de projet (Rue des Tours et environ).

Une part de ce stationnement se retrouve dans le Forum mais il faut envisager de remodeler l'offre à moyen terme (voir paragraphe 5 impact).

**3- Transport en Commun :**

Nous proposons un circuit de navette électrique **à terme** dans le Centre avec arrêts stratégiques : écoles/Poste/Mairie/Commerces...

A terme cette navette peut compléter l'offre de JyBus en proposant une desserte du Centre, tout public.

**4- Le marché du jeudi :**

Ce scénario n'a aucun impact sur le marché hebdomadaire.

**5- Impact en terme de flux et d'accès aux stationnements :**

Impact important sur la Rue Montpelaz. En effet les usagers venant de la Rue de Gaulle, même s'ils viennent de l'Ouest, sont passés par les écoles et/ou par le Centre-ville : ils sortiront donc soit par la Rue du Repos, soit ils choisiront de ressortir par où ils sont venus soit les Rues André ou des Boucherie.

*Reports estimés le Matin :*

- Flux sur les Rues Filaterie/d'Hauteville : +15,
- Flux sur la Rue du Repos : +180,
- Flux sur Centre-ville (de Gaulle/Resistance/Hôtel de Ville) : +20.

**Cela implique sur la Rue Montpelaz un trafic résiduel de 70/80 véhicules au lieu de 245 aujourd'hui.**

*Reports estimés le Soir :*

- Flux sur les Rues Filaterie/d'Hauteville : +20,
- Flux sur la Rue du Repos : +180,
- Flux sur Centre-ville (de Gaulle/Resistance/Hôtel de Ville) : +25.

**Cela implique sur la Rue Montpelaz un trafic résiduel de 110/120 véhicules au lieu de 295 aujourd'hui.**

Aucune gêne à l'accès à l'offre en stationnement

L'offre supprimée (75 places) est à 60% de la Courte Durée.

L'offre à compenser sera de 75 places + 130 places pour anticiper les besoins futurs (nouveaux habitants, mutations dans le Centre, installation de nouveaux commerces et services ...).

Dans le périmètre on peut envisager (comme pour le scénario 1) :

- De réglementer le parking en ouvrage de Quai des Arts à 1h30.
- De faire respecter les courtes durées sur Démotz.
- D'augmenter la capacité de Démotz par un parking en ouvrage en cœur de Ville.
- De valoriser le Parking des Anciennes Casernes, longue Durée/gratuit avec un rabattement en Navette bus vers le Centre-ville ou à pieds (900ml environ de la Place Grenette).
- De réfléchir à un projet de restructuration de la Néphaz en utilisant les dénivelés du terrain naturel pour augmenter l'offre pour les longues durées (300ml à pieds de la Place Grenette!).

**Objectifs :**

Accueillir.  
 Apaiser.  
 Favoriser et renforcer la fréquentation du Centre.

**Principes :**

Dissuader les usagers d'emprunter Montpelaz.  
 Proposer une vraie Zone Piétonne,  
 Aménager le réseau de places, placettes et voiries qui se connectent entre elles.

**Dans les faits...**

On piétonnise la partie Sud de la Place de la Mairie : de fait, les Rues Filaterie et d'Hauteville deviennent piétonnes.

**Conséquences - Commentaires :**

Les trafics sont moyennement apaisés sur Montpelaz, car dans cette configuration on ne peut pas inverser Ch. De Gaulle Sud. L'accès par E. André est renforcé (idem que scénario 1). La Rue du Repos fonctionne en Sortie mais la sortie par Montpelaz est toujours possible ... . L'offre en stationnement fonctionne sans trop de contraintes mais on perd plus de places et l'accès à certains secteurs de stationnement est un peu plus complexe. Elle doit être renforcée à Moyen Terme pour répondre à la demande en particulier des longues durées.



## PLAN GUIDE MOBILITE Scénario 2

- Sens de circulation inchangés
- Sens de circulation modifiés
- Navette urbaine/ligne de TC déviée
- Rabattement des piétons
- Axe majeur des piétons (Site Propre/Zone 20)

**BILAN STATIONNEMENT**

Places supprimées : 60 +30\* soit 90  
 Places à créer : 220

\* impact Scénario et projet "ilot des Tours"





**Fiche technique :****1- Voirie :**

La Rue Montfort passe en sens unique pour clarifier les usages et conforter la liaison piétonne vers l'Ouest et le Parking de la Néphaz. Quand on vient des de la Rue des Boucheries, on emprunte obligatoirement la Rue Centrale.

Les Rues de l'Hôtel de Ville, Filaterie, d'Hauteville et pour partie Rempart et Place Grenette sont piétonnisées.

Méthode : Arrêté de Voirie, et mise en place de signalisation de police.

**2- Stationnement :**

Suppression de places de stationnement pour aménager le secteur piéton et les espaces partagés :

- Rue de la Mairie : 17 places (maintien de 2 places PMR et 1 Place Livraison).
- Rue Montfort : 4 places.
- Rue Montpelaz : 10 places (maintien 4 arrêts minutes, 1 place PMR et 1 place livraison).
- Parking des impôts : nouvel espace public suppression de 13 places.
- Rue Filaterie : 6 places, Rue d'Hauteville : 6 places.
- Place Grenette : 5 places.
- Création de 10 places de stationnement pour les vélos.

Total 60 places supprimées + 30 places dans le secteur de projet (Rue des Tours et environ).

Une part de ce stationnement se retrouve dans le Forum mais il faut envisager de remodeler l'offre à moyen terme (voir paragraphe 5 impact).

**3- Transport en Commun (idem scénario 1) :**

Nous proposons un circuit de navette électrique à terme dans le Centre avec arrêts stratégique : école/Poste/mairie...

A terme cette navette peut compléter l'offre de JyBus en proposant une desserte du Centre.

**4- Le marché du jeudi :**

Le jour du Marché les Rues d'Hauteville et Filaterie sont réouvertes ponctuellement pour écouler les trafics venant de la Rue des Boucheries.

**5- Impact en terme de flux et d'accès aux stationnements :**

Impact peu important sur le Rue Montpelaz, l'essentiel des Flux venant de la Rue Ch. de Gaulle. Les trafics de Filaterie/d'Hauteville vont se reporter sur la Rue Centrale, Grenette et Ch. De Gaulle encombrant le Centre Ville.

*Reports estimés le Matin :*

- Flux des Rues Filaterie/d'Hauteville : 0.
- Flux sur la Rue du Repos : +80 (liés au nouveau giratoire).
- Flux sur rue Centrale/Grenette : +45.

**Cela implique sur la Rue Montpelaz un trafic résiduel de 170 véhicules au lieu de 245 aujourd'hui (soit une baisse de seulement 30% du trafic).**

*Reports estimés le Soir :*

- Flux des Rues Filaterie/d'Hauteville : 0.
- Flux sur la Rue du Repos : +100,
- Flux sur rue Centrale/Grenette : +90.

**Cela implique sur la Rue Montpelaz un trafic résiduel de 195 véhicules au lieu de 295 aujourd'hui.**

Aucune gêne à l'accès à l'offre en stationnement (idem Scénario1).

L'offre supprimée (90 places) est à 70% de la Courte Durée. L'offre à compenser sera de 90 places + 130 places pour anticiper les besoins futurs. Dans le périmètre on peut envisager :

- De réglementer le parking en ouvrage de Quai des Arts à 1h30.
- De faire respecter les courtes durées sur Démotz.
- D'augmenter la capacité de Démotz par un par en ouvrage.
- De valoriser le parking des Anciennes Casernes, longue Durée/gratuit avec un rabattement en Navette bus dans le Centre-ville ou à pieds (900ml environ).
- De réfléchir à un projet de restructuration de la Néphaz en utilisant les dénivelés du terrain naturel pour augmenter l'offre pour les longues durées (300ml à pieds de la Place Grenette!).

**Objectifs :**

Accueillir.  
 Apaiser.  
 Favoriser et renforcer la fréquentation du Centre.

**Principes :**

Dissuader les usagers d'emprunter la Rue Montpelaz.  
 Proposer une zone de rencontre élargie à tout le Centre et favoriser les cheminements piétons.  
 Aménager le réseau de places, placettes et voiries qui se connectent entre elles.

**Dans les faits...**

La Zone de Rencontre de la Place de la Mairie ne favorise pas les circulations automobile.  
 On inverse le sens de Ch.de Gaulle Nord pour rejoindre directement la Poste, les commerces, les écoles... depuis le Pt Neuf.  
 Cette solution permet de mettre la Rue Centrale (ou pas) en Rue piétonne (option ou moyen terme).  
 On change également le sens de Ch. De Gaulle Sud.  
 On réfléchit au maintien de la Rue des Remparts entrant : les sens du circulation ne favoriseront plus le transit par cet axe : les trafics vont baisser.

**Conséquences - Commentaires**

Les trafics sont réellement apaisés sur Montpelaz. L'accès par E. André est renforcé (idem scénarios 1 & 2). La Rue du Repos fonctionne en Sortie correctement. L'offre en stationnement fonctionne différemment avec des parkings accessibles plus facilement depuis certaines entrées. Elle doit être renforcée à Moyen Terme pour répondre à la demande (commun à tous les scénarios).

Cette Solution permet à plus long terme une piétonisation de la Rue Montpelaz si souhaité.  
 Le Marché peut se développer dans tout le Centre.

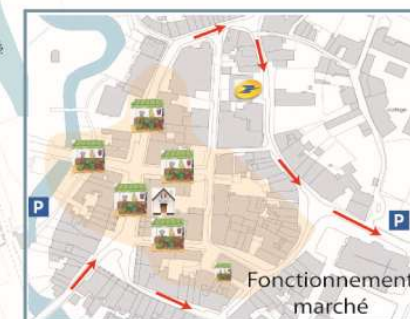
**PLAN GUIDE MOBILITE  
Scénario 3**

- Sens de circulation inchangés
- Sens de circulation modifiés
- Navette urbaine/Ligne de TC déviée
- Rabattement des piétons
- Axe majeur des piétons (Site Propre/Zone 20)

**BILAN STATIONNEMENT**

Places supprimées : 45 + 30\* soit 75  
 Places à créer : 200

\* impact Scénario et projet "Ilot des Tours"



**Fiche technique :****1- Voirie :**

Inversion du sens de Ch. de Gaulle entre le Pt Neuf et la Place Croisollet et entre Montpelaz/d'Hauteville et Parking Révérend Simond.

La Rue Montfort passe en sens unique pour clarifier les usages et conforter la liaison piétonne vers l'Ouest et le Parking de la Néphaz.

Dans ce schéma la Rue Centrale peut devenir piétonne, la Place Grenette est accessible et le stationnement minutes y est toujours possible.

Méthode : Arrêté de Voirie, et mise en place de signalisation de police.

**2- Stationnement :**

Suppression de places de stationnement pour aménager les espaces de rencontre du projet urbain (espaces partagés) :

- Rue de la Mairie : 17 places (maintien de 2 places PMR et 1 Place Livraison).
- Rue Montfort : 4 places.
- Rue Montpelaz : 10 places (maintien 4 arrêts minutes, 1 place PMR et 1 place livraison).
- Parking des impôts : nouvel espace public suppression de 13 places.
- Stationnement maintenu sur Ch. de Gaulle.
- Création de 10 places de stationnement pour les vélos.

Total 45 places supprimées + 30 places dans le secteur de projet (Rue des Tours et environ).

Une part de ce stationnement se retrouve dans le Forum mais il faut envisager de remodeler l'offre à moyen terme (voir paragraphe 5 impact).

**3- Transport en Commun (idem autres scénarios) :**

Nous proposons un circuit de navette électrique à terme dans le Centre avec arrêts stratégique : école/Poste/mairie...

A terme cette navette peut compléter l'offre de JyBus en proposant une desserte du Centre.

**4- Le marché du jeudi :**

Le jour du Marché les Rues d'Hauteville et Filaterie sont ouvertes comme aujourd'hui pour permettre les mouvements venant de la Rue des boucheries. Les usagers allant vers les écoles depuis le Pont Neuf accèdent directement par Ch. de Gaulle inversée. Cela permet de sécuriser et d'étendre le marcher et de résoudre l'inconfort et l'insécurité que l'on observe aujourd'hui avec le maintien d'une circulation sur F. Girod/Place Grenette.

**5- Impact en terme de flux et d'accès aux stationnements :**

Impact important sur le Rue Montpelaz, l'essentiel des Flux venant de la Rue Ch. de Gaulle. Le trafic résiduel sera le trafic venant de Filaterie/d'Hauteville, auquel se rajouteront quelques usagers qui empruntaient la Rue centrale vers les écoles.

*Reports estimés le Matin :*

- Flux des Rues Filaterie/d'Hauteville : +60.
- Flux sur la Rue du Repos : +200 (amélioration du débouché).
- Flux sur rue Centrale/Grenette : **- 85.**
- Flux sur Centre-ville (de Gaulle/Resistance/Hôtel de Ville) : 0 (idem aujourd'hui).

**Cela implique sur la Rue Montpelaz un trafic résiduel de 50 véhicules au lieu de 245 aujourd'hui (soit une baisse de 80% environ).**

*Reports estimés le Soir :*

- Flux des Rues Filaterie/d'Hauteville : +45.
- Flux sur la Rue du Repos : +200.
- Flux sur rue Centrale/Grenette : **- 85.**
- Flux sur Centre-ville (de Gaulle/Resistance/Hôtel de Ville) : idem aujourd'hui.

**Cela implique sur la Rue Montpelaz un trafic résiduel de 100 véhicules au lieu de 295 aujourd'hui.**

Nota : il y a un risque de voir la Rue du Repos se saturer au moment des sorties d'écoles. Il faut donc mener en parallèle une réflexion sur la valorisation de l'itinéraire Europe/Dagand et maintenir la Sortie provisoire de Salteur sur Annexion.

Aucune gêne à l'accès à l'offre en stationnement (idem Scénario1).

L'offre supprimée (90 places) est à 70% de la Courte Durée. L'offre à compenser sera de 90 places + 130 places pour anticiper les besoins futurs.

Dans le périmètre on peut envisager les mêmes solutions que pour les autres Scénarios.



**Objectifs :**

Accueillir.  
 Apaiser.  
 Favoriser et renforcer la fréquentation du Centre.

**Principes :**

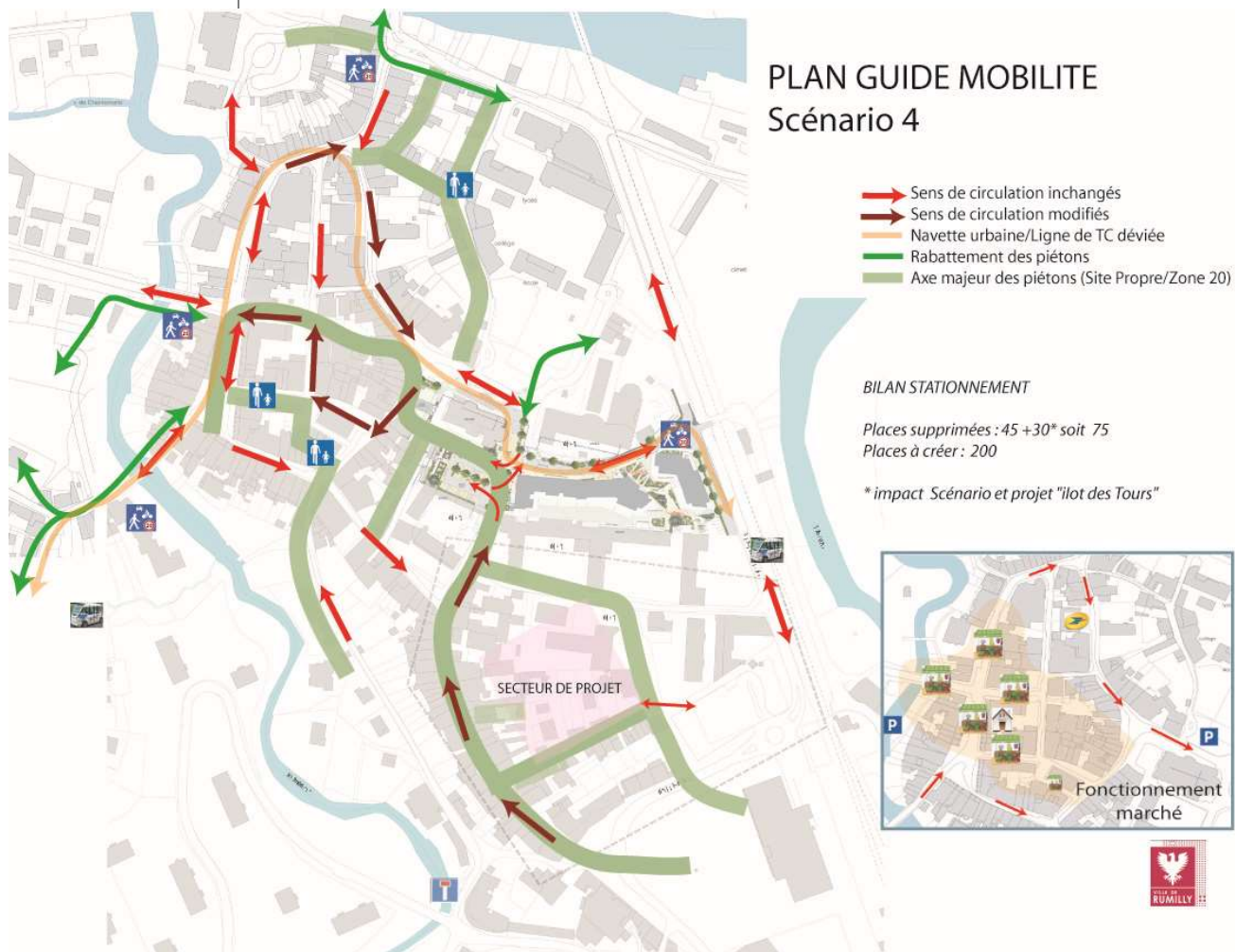
Inverser le Sens de la rue Montpelaz, pour créer une vraie entrée de Ville Sud.  
 Proposer une zone de rencontre et favoriser les cheminements piétons.  
 Aménager le réseau de places, placettes et voiries qui se connectent entre elles.

**Dans les faits...**

La Zone de Rencontre de la Place de la Mairie ne favorise pas les circulations de véhicule.  
 On inverse le sens de Montpelaz qui fonctionne ensuite en réseau avec Ch.de Gaulle Sud vers le secteur des écoles et le Centre-ville.  
 Cette solution, couplée avec le Scénario 3, permet de mettre la Rue Centrale (ou pas) en Rue piétonne.  
 On réfléchit au maintien de la Rue des Remparts entrant : les sens de circulation proposés ne favoriseront plus le transit par cet axe.

**Conséquences - Commentaires**

Les trafics sont réellement apaisés sur Montpelaz.  
 Toutefois l'accès à la Voie depuis la Place d'Armes est complexe : Tourne-à-Gauche important dans un Flux soutenu sur l'Axe Annexion/Gantin et de nombreux piétons qui traversent à cet endroit. Risque non négligeable de by-pass durant les Pointes de trafic.  
 Avec une sortie unique, la rue du Repos risque d'être encombrée et le nouveau Giratoire, saturé.  
 Ce plan de circulation apaise, de fait, les Rues Filaterie/d'Hauteville. Stationnement RAS.  
 Le Marché peut se développer (comme scénario 3).



**Fiche technique :****1- Voirie :**

Inversion du sens de Ch. de Gaulle entre Le Pt Neuf et la Place Croisollet et entre Montpelaz/d'Hauteville et Parking Révérend Simond.

La Rue Montfort passe en sens unique pour clarifier les usages et conforter la liaison piétonne vers l'Ouest et le Parking de la Néphaz.

Dans ce schéma la Rue Centrale peut devenir piétonne, la Place Grenette est accessible et le stationnement minutes y est toujours possible.

Méthode : Arrêté de Voirie, et mise en place de signalisation de police.

**2- Stationnement :**

Suppression de places de stationnement pour aménager les espaces de rencontre du projet urbain (espaces partagés) :

- Rue de la Mairie : 17 places (maintien de 2 places PMR et 1 Place Livraison).
- Rue Montfort : 4 places.
- Rue Montpelaz : 10 places (maintien 4 arrêts minutes, 1 place PMR et 1 place livraison).
- Parking des impôts : nouvel espace public suppression de 13 places.
- Stationnement maintenu sur Ch. de Gaulle.
- Création de 10 places de stationnement pour les vélos.

Total 45 places supprimées + 30 places dans le secteur de projet (Rue des Tours et environ).

Une part de ce stationnement se retrouve dans le Forum mais il faut envisager de remodeler l'offre à moyen terme (voir paragraphe 5 impact).

**3- Transport en Commun (idem autres scénarios) :**

Nous proposons un circuit de navette électrique à terme dans le Centre avec arrêts stratégique : école/Poste/mairie...

A terme cette navette peut compléter l'offre de JyBus en proposant une desserte du Centre.

**4- Le marché du jeudi :**

Le jour du Marché les Rues d'Hauteville et Filaterie fonctionne comme aujourd'hui pour écouler les usagers venant de la Rue des Boucheries. Les usagers allant vers les écoles depuis le Pont Neuf accèdent directement par Ch. de Gaulle inversée. Cela permet de sécuriser et d'étendre le marcher et de résoudre l'inconfort et l'insécurité que l'on observe aujourd'hui avec le maintien d'une circulation sur F. Girod/Place Grenette (idem scénario 3).

**5- Impact en terme de flux et d'accès aux stationnements :**

Il y a un risque que des trafics non négligeable subsistent si des usagers choisissent cet axe plutôt que la Rue du Repos (by-pass pour éviter les encombrement sur Annexion). Toutefois les trafic seront bien moins important qu'aujourd'hui.

*Reports estimés le Matin :*

- Flux sur Rue Montpelaz : 100.
- Flux sur la Rue du Repos : +200 (liés au nouveau giratoire).

**Cela implique sur la Rue Montpelaz un trafic résiduel de 100 véhicules au lieu de 245 aujourd'hui.**

*Reports estimés le Soir :*

- Flux sur Rue Montpelaz : 120.
- Flux sur la Rue du Repos : +200.

**Cela implique sur la Rue Montpelaz un trafic résiduel de 120 véhicules au lieu de 295 aujourd'hui.**

Nota : il y a un risque de voir la rue du Repos se saturer. Cela peut induire des reports non négligeables sur la Rue Montpelaz dans le sens Sud/Nord.

Aucune gêne à l'accès à l'offre en stationnement (idem autres Scénarios).

L'offre supprimée (75 places) est à 60% de la Courte Durée. L'offre à compenser sera de 75 places + 130 places pour anticiper les besoins futurs.

Dans le périmètre on peut envisager les mêmes solutions que pour les autres Scénarios.

**Objectifs :**

Accueillir.  
 Apaiser.  
 Favoriser et renforcer la fréquentation du Centre.

**Principes :**

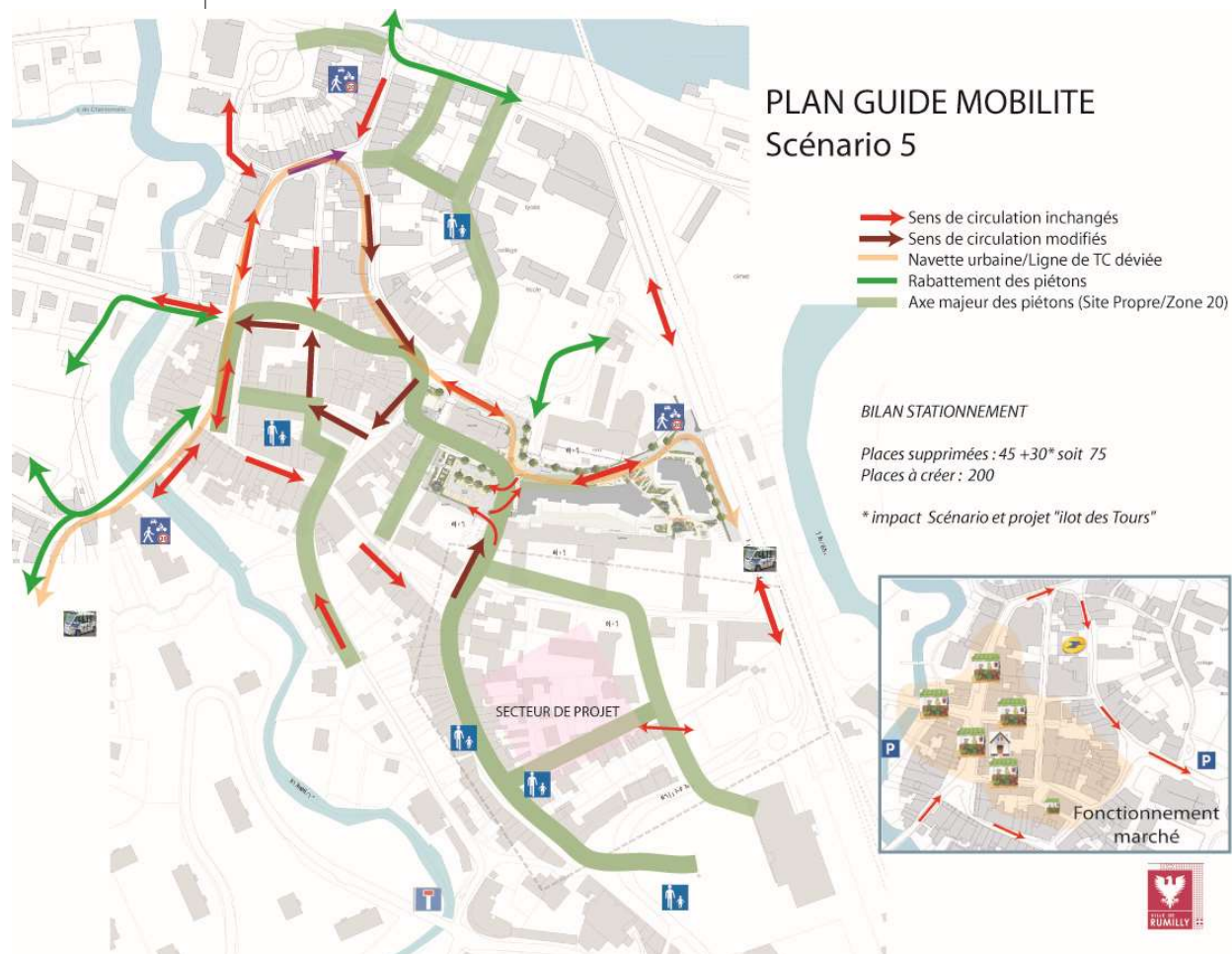
Ce scénario peut être une évolution des autres scénarios à moyen voire long termes.  
 La Rue Montpelaz devient entièrement piétonne.  
 Sur le reste u Centre-ville on propose une zone de rencontre et favoriser les cheminements piétons.  
 On aménage le réseau de places, placettes et voiries qui se connectent entre elles.

**Dans les faits...**

La Zone de Rencontre de la Place de la Mairie ne favorise pas les circulations de véhicule.  
 La Rue Montpelaz devient piétonne ce qui implique que la Rue des Tours est piétonne aussi et que le Projet urbain est desservit uniquement depuis la Parking Stalingrad.  
 Ch. de Gaulle Sud est inversé pour permettre d'évacuer les flux venant de Filaterie/d'Hauteville vers le secteur des écoles et au-delà l'accès à Annexion/Gantin.

**Conséquences - Commentaires**

LA Rue Montpelaz est totalement rendue aux Modes Doux. La Rue du Repos devient la Sortie majeure : elle risque d'être encombrée et le nouveau Giratoire peut générer des files d'attente aux heures critiques.  
 Ce plan de circulation apaise, de fait, les Rues Filaterie/d'Hauteville, mais aussi la Rue des Remparts. Stationnement RAS.  
 Le Marché peut se développer (comme scénario 3).





**Fiche technique :**

Cette solution ne pourra être mise en œuvre que dans un second temps. Elle permet d'offrir aux futurs habitants du Projet urbain et du Centre rénové un environnement apaisé en relation directe avec les écoles, les commerces, les espaces de détente (Quai des Arts ) et la Gare.

On notera qu'elle fonctionne mieux dans le cadre du scénario 3.